

- DEMANDE D'AUTORISATION AU DIRECTEUR GÉNÉRAL
 RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Recommandation Destitution du gestionnaire H. G.

La Direction - Expertise Ressources humaines recommande de procéder à la destitution du gestionnaire H. G. pour manquement à son devoir de loyauté, le tout conformément à l'article 72 de la *Loi sur les sociétés de transport en commun* (RLRQ c. S-30.01).

Une annexe confidentielle pour usage interne est jointe à la recommandation.

Note: Le paragraphe suivant a été rajouté par le secrétaire corporatif pour indiquer qu'une correction administrative a été faite après la signature du document.

Voir suite de la rubrique *Recommandation*

LE TOUT POUR UN MONTANT TOTAL POUR LA SOCIÉTÉ DE : \$ -

DE responsable : Capital Humain, Approvisionnement et Aff. Juridiques

Alain Brière
 Signé avec ConSignO Cloud (04/03/2019)
 Vérifiez avec ConSignO ou Adobe Reader.



Nom :

DE responsable : Bus

Renée Amilcar
 Signé avec ConSignO Cloud (05/03/2019)
 Vérifiez avec ConSignO ou Adobe Reader.



Nom :

Secrétaire de l'assemblée :

Sylvain Joly
 Signé avec ConSignO Cloud (07/03/2019)
 Vérifiez avec ConSignO ou Adobe Reader.



Exposé du besoin / Plan stratégique organisationnel 2025 (PSO-2025)

- Améliorer l'expérience client Adapter l'organisation à l'évolution de la gouvernance Maîtriser les finances Attirer, développer et mobiliser les talents

L'atteinte de quel(s) objectif(s) du Plan stratégique organisationnel 2025 cette recommandation vise-t-elle:

N/A

Expliquer le besoin et comment la solution proposée contribue à l'atteinte des objectifs du Plan stratégique organisationnel 2025

N/A

Voir suite de la rubrique *Exposé du besoin / Plan stratégique organisationnel 2025 (PSO-2025)*

Autorisation et octroi de contrat

Président (si requis) :

Vice-président (si requis) :

Directeur
général:

Objet : Destitution du gestionnaire H. G.**Processus d'adjudication de contrat** S/O**Informations sur les soumissions**

- | | | |
|--|---|--|
| <input type="checkbox"/> Nouveau contrat | <input type="checkbox"/> De gré à gré | <input type="checkbox"/> Levée d'options |
| <input type="checkbox"/> Renouvellement | <input type="checkbox"/> Sur invitation | <input type="checkbox"/> Autre |
| <input type="checkbox"/> Prolongation | <input type="checkbox"/> Public | |

Nombre d'entreprises ayant obtenu les documents d'appel d'offres: Nombre de soumissions déposées : **Annexes jointes**

-
- Analyse juridique
-
-
- Analyse technique
-
-
- Analyse de qualité
-
-
- Autres annexes
-

Cheminement décisionnel Comité GPP (Gestion de portefeuille de projets) et Comité du conseil d'administration (indiquer le nom et la date)

Comité : s/o

Date: (jj/mm/an) Comité : Date: (jj/mm/an) **Démarche, solution proposée et conclusion**

Le gestionnaire a manqué à son devoir de loyauté. Il s'agit d'un manquement grave à l'égard de l'employeur. Le geste du gestionnaire est prémédité et répété. L'inscription des heures réellement travaillées est importante. En raison des responsabilités rattachées à son poste de contremaître responsable d'une équipe d'employés, le fait de l'inexactitude des heures inscrites qui s'effectue sur du temps régulier, mais aussi sur du temps supplémentaire et le peu d'années de service constituent des facteurs aggravants.

À ces facteurs aggravants, s'ajoutent le fait qu'il a laissé son équipe de travail sans sa supervision alors qu'il s'agit de sa première responsabilité. En agissant ainsi, il a volontairement manqué à ses responsabilités, ce qui contribue davantage au bris du lien de confiance qui est nécessaire dans l'accomplissement de ses tâches.

 Voir suite de la rubrique Démarche et conclusion**Développement durable / Accessibilité universelle** S/O (Information validée par l'équipe du Développement durable/ AU)

Sélectionnez le(s) chantier(s) du Plan DD 2025 et/ou du Plan de développement d'AU 2016-2020 correspondant à la présente recommandation

 Voir suite de la rubrique Développement durable / Accessibilité universelle**Préparé par :** Nom : **Service :** Expertise - Ressources humaines

Nom : Micheline Ouellet

Certification juridique

En tenant les faits mentionnés dans cette demande comme avérés, celle-ci est juridiquement conforme pour la société

Jean-Philippe Desmarais
Signé avec ConsignO Cloud (04/03/2019)
Vérifiez avec ConsignO ou Adobe Reader.



Objet : Destitution du gestionnaire H. G.

Informations financières S/O

Imputations comptables	Imputation 1	Imputation 2	Imputation 3 ¹	Total
Centre				
Compte				
Ordre interne				
Réseau activité				
Règlement d'emprunt				
Montant toutes taxes incluses pour l'ensemble du contrat				0,00

1. S'il y a plus de trois imputations comptables, indiquer le total des imputations comptables 3, 4, 5, etc. dans la colonne « Imputation 3 » et fournir un tableau en annexe pour chaque imputation comptable.

Ventilation des coûts S/O

Période estimée du contrat : de

JJ MM AAAA à JJ MM AAAA

–	2019	2020	2021 et suivantes ³	Total
(A) Base ²				0,00\$
(B) TPS	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(C) TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(D) Montant toutes taxes incluses (A + B + C)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(E) Ristourne TPS et TVQ	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$
(F) Montant net (D – E)	0,00\$	0,00\$	0,00\$	0,00\$

2. S'il y a plusieurs imputations comptables, indiquer le cumulatif sur cette page et fournir un tableau en annexe par imputation comptable.

3. Si le contrat se poursuit au-delà, fournir un tableau en annexe pour chacune des années visées dans cette colonne.

Subvention, financement et certification S/O Voir suite de la rubrique *Subvention, financement et certification*

Certification de fonds

Je certifie la disponibilité des fonds

Trésorier :

Linda Lebrun

Signé avec ConsignO Cloud (05/03/2019)
Vérifiez avec ConsignO ou Adobe Reader.

DEMANDE D'AUTORISATION AU DIRECTEUR GÉNÉRAL

RECOMMANDATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SOMMAIRE EXÉCUTIF

Objet: Destitution du gestionnaire H. G.

Suite de la rubrique

Recommandation

Exposé du besoin / PSO-2025

Subvention

Démarche et conclusion

Développement durable / Accessibilité universelle

Suite de la rubrique

Recommandation

Exposé du besoin / PSO 2025

Subvention

Démarche et conclusion

Développement durable / Accessibilité universelle